



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME. NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU S. LAURENT.



Abonnements : Un an... \$1.00

Jules-Edouard Prevost, Directeur. ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Appoées : Le ponce : Un mois... \$1.00 Un an... \$3.00

SOMMAIRE

Une théorie du progrès, Fernand Rinfret, L'Eglise et la France, A propos de collectivisme, Jacques Leval

Une Théorie du Progrès

Pascal trouvait dans l'homme contemporain la somme d'expérience des siècles passés, et pour lui, l'humanité n'était que la survivance d'un même esprit collectif...

Mais si personne ne songe à nier cette simple théorie, c'est bien autre chose si nous songons à l'appliquer à quoi que ce soit.

On nous laisse avoir raison, si nous ne dérangeons personne ; mais gare à nous si nous élevons la voix !

Il y a si loin de la science à l'action. Les plus osés consentent à recevoir les avis de la vérité, mais ils ne songent jamais à se les appliquer.

Il est beau de faire l'analyse subtile d'une théorie et de regarder à la loupe l'oeuvre d'un autre, afin de se procurer le plaisir délicat de se croire plus fin que lui ; mais cela ne suffit pas.

Il ne faut pas lire Pascal, — puisque nous en sommes à lui, — simplement pour l'avoir lu ; car cela revient à dire qu'on s'est contenté de le feuilleter.

Les vrais chefs-d'oeuvre ! Combien vous ont mal lus, et ne connaissez de vous que le titre et quelques lignes de la critique d'un écrivain quelconque.

Ce qu'il faut, c'est le contact fréquent de notre esprit avec le leur. Et si nous voulons qu'il soit effectif, méfions-nous de ces livres choisis, commentés à pied levé, ou de ces éditions troussées qui rappellent, par leur mine désolée et mortuaire, les gardiens des sécrétaux du Grand Tiro.

Comment tout le reste, nos lectures ont le soin d'initier, que la critique et les commentaires viennent ensuite affermir notre jugement, voilà qui est bon ! Mais habitués-nous d'abord à penser par nous-mêmes. Puisque la nature a eu l'amabilité de nous gratifier tous d'un cerveau, c'est évidemment pour que chacun de nous se serve de sien. Il serait malheureux de l'oublier !

Nous nous contentons pas des jugements tout faits, car ce serait, pour demain, la mort de l'intelligence. Regarder les anciens comme des oracles suprêmes et nier la possibilité ou nous sommes de les surpasser, c'est un esprit de paganisme avilissant.

Ne nous contentons pas des jugements tout faits, car ce serait, pour demain, la mort de l'intelligence. Regarder les anciens comme des oracles suprêmes et nier la possibilité ou nous sommes de les surpasser, c'est un esprit de paganisme avilissant.

Il n'y a qu'une loi logique, c'est celle du progrès constant. C'est une loi naturelle : dans la nature, tout grandit, tout continue à vivre.

La mort n'est qu'un mot dans l'univers : toute mort est une naissance, toute dissolution est une évolution. Arrêter la vie partout, c'est appeler le néant ; et nous ne pouvons le faire.

parodiant Voltaire, que si ce progrès constant n'existait pas, il l'aurait inventé. Il semble que cet esprit, éminemment formé par trois facultés prédominantes, possède comme la progression voulue qui le conduise au progrès : il est MÉMOIRE, et les enseignements de la vie passée se gravent en lui, avec toutes les admirables ressources qu'ils contiennent ; il est IMAGINATION, et son oeil prophétique, en plongeant dans l'avenir, peut y retrouver les plus grandioses et les plus vastes réussites ; il est JUGEMENT, et il compare ainsi, au passé dont il se souvient, l'avenir qu'il rêve, afin de jeter de l'édifice désiré les bases solides et irréfutables.

On conçoit que Montesquieu ait dit de l'intelligence que c'est "le plus exquis et le plus délicieux de tous les sens" ; mais il faut bien se garder de ne lui demander qu'une jouissance, et ce examen de temps, sous son triple aspect bariolé et pourtant toujours nouveau, nous place en un ordre de choses qui demande des épithètes plus robustes que celles du grand écrivain de l'Esprit des Lois.

Nous n'avons rien à envier aux anciens, si nous savons nous servir d'eux. Nous avons en nous, ou autour de nous, toutes les vérités, toutes les connaissances, toutes les découvertes auxquelles ils ont consommé leur vie. C'est notre loi dans ce communisme intellectuel, dont chacun peut se servir à son gré.

On nous pousse à l'imitation servile et à l'extase improductive ; si l'on nous entraîne le collier précieux où les siècles ont amassé leurs richesses, que ce ne soit pas pour que nos yeux éblouis s'essaiment timidement à en retrouver les formes. Nous pouvons créer, nous aussi ; nous arrêtons pas à la copie, quelque admirable que soit le modèle.

La science humaine ne sera jamais complète : les plus jeunes sont les plus savants. Ils savent ce que les autres leur ont appris ; et, venus les derniers, ils ont ajouté leurs connaissances à la somme déjà acquise.

Voilà une leçon pratique. On aurait tort de croire, lorsqu'une nouvelle vérité est proclamée, que cette vérité n'ayant pas l'autorité des siècles derrière elle, est encore trop jeune et ne vaut pas qu'on y croie. C'est que cette vérité n'a pas d'âge : elle existait de tout temps, avec toutes celles qui l'ont précédée. On n'a, en réalité, rien découvert de nouveau ; on a jeté les yeux vers un point inconnu, et c'est la création possible à l'esprit humain. Il en est comme de ces feux puissants que l'on promène, le soir, du haut d'une tour, sur l'ombre des campagnes, et qui réveillent partout quelque coin mystérieux qu'on n'aurait point remarqué sans eux.

La science humaine ne sera jamais complète : les plus jeunes sont les plus savants. Ils savent ce que les autres leur ont appris ; et, venus les derniers, ils ont ajouté leurs connaissances à la somme déjà acquise.

C'est une fatigante manie qu'on a de toujours nous assommer avec les anciens. Nous nous levons, heureusement, nous en pensons et nous nous disons : probablmnt, dans deux ou trois siècles, comme des modèles de science, de vertu et d'action.

La lecture vaut quelque chose et la réflexion vaut déjà mieux ; l'on a pu dire, avec une certaine raison, que ce qui compte surtout dans un livre, ce sont les pensées qu'il fait naître chez celui qui le lit. Mais c'est faire, de la lecture et de la réflexion, des plaisirs infructueux, que de ne pas aller au-delà. Comme la foi, comme toute chose, d'ailleurs, elles ne valent rien sans les œuvres.

Imover, c'est-à-dire livrer une idée au monde de ses esprits, offrir un jugement un projet nouveau, tendre aux masses un effort nouveau à accomplir, dévouer aux regards un aspect nouveau, arracher au ciel le secret d'un astre jamais vu auparavant, voilà la force du génie, et l'exemple qu'il nous donne à suivre.

Les anciens l'ont fait. Mais on ne découvre pas deux fois la même chose, et c'est parité que de nommer découvertes certains nouveaux tours donnés à des pensées mises au jour il y a plusieurs centaines d'années. Les livres des classiques sont pleins d'excellentes maximes et sont écrits en un style très savoureux ; et dont le contact est un plaisir exquis pour les plus délicats, voilà où trouver les moyens de chercher du nouveau. Et si cela n'est que d'une vérité relative pour l'art, — car l'art n'est pas nécessairement une découverte, mais peut fort bien n'être que la forme donnée à des pensées et à des sentiments immuables vrais, — cela est, du moins, d'une vérité absolue pour la science et la morale.

Nous sommes plus savants que les anciens par le seul fait que, venus après eux, nous avons ajouté chaque jour quelque chose à leur expérience et à la somme de leurs connaissances.

Il s'agit donc, non pas de méconnaître les anciens, mais de les BIEN connaître ; et s'en tenir à ce qu'ils ont su, n'ir pas, ce qui les a suivis, c'est volontairement retourner en arrière.

Voilà donc qu'après avoir la ces quelques li-

gnes de Pascal, le livre est resté ouvert devant moi et j'ai continué, par la pensée, le chemin que n'avait tracé le grand génie.

Ma mémoire, féconde en souvenirs de toute sortes, entr'ouvre les mille imperceptibles cellules dont Taine la disait peuplée, et de toutes parts en elle les images jaillissent. J'y reconnais maints aspects d'autrefois et j'y retrouve aussi les concepts magnifiques de toutes ces grandes intelligences dont la lecture nous ménage la précieuse amitié.

Et je me dis que tous ceux qui ont concouru effectivement à l'avancement de l'esprit humain et qui ont, comme Prométhée, arraché au ciel une parcelle du feu sacré, fût-ce au prix de leurs entrailles, ont obéi à cette loi du progrès. C'est au passé qu'ils avaient demandé les enseignements qui ont nourri et fortifié les riches substances de leur cerveau ; mais ils ont compris aussi que ces enseignements n'étaient qu'une préparation, qu'il leur fallait léguer quelque chose aux siècles futurs. Cela, c'est EN EUX qu'ils l'ont trouvé.

"De sorte que toute la société des hommes, pendant la course de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours et qui apprend continuellement..."

En ce pays, où toute nouvelle théorie effraie, où toute sincère constatation soulève un tollé injurieux, où tout valeureux effort est suspect ; où toute tendance vers un état de choses différent s'appelle une course à la ruine ; où le préjugé antique et l'inertie traditionnelle ont droit de cité ; où le journalisme n'est que réclame, presque toujours ; où la plume devient langue pour lécher les sandales ou les babouches d'un sultan quelconque ; où les yeux se tournent vers le passé ; où les bras sont nerveux et les pieds lourds ; où personne ne veut risquer de marcher, parce que la superstition a placé partout, à l'entrée d'Éden désirables, des archanges avec des épées de feu ; où la réforme devient révolution et la sincérité insolence ; où l'on n'avance guère dans certains milieux, qu'en rampant ; où l'on vit dans la crainte perpétuelle de la fêle, dans ce pays de fourches caudines et de carcan, où la liberté, quand il s'agit d'intelligence, n'est qu'un vain mot, il n'est pas indifférent de se répéter la phrase de Pascal.

Come la nature a horreur du vide, ainsi on semble avoir horreur du changement. On s'est fait un idéal de la stagnation.

Ceux qui protestent, ceux qu'on appelle avec pitié les réformateurs, sont regardés par la plupart comme des impies, des êtres dangereux ou des fous. Avec l'admirable logique de ceux qui méient tous les ordres et confondent tous les aspects, un impie est d'ailleurs, pour le grand nombre, un fou dangereux. Or, vouloir du nouveau, c'est-à-dire le Progrès, c'est s'exposer à se faire montrer du doigt, à se faire taxer d'impie. Exemple : vous enseignez l'histoire ou la philosophie, d'après une méthode moderne ; vous désirez améliorer l'éducation, ou encore débarrasser votre religion de ses superstitions qui lui nuisent et qu'elle-même désavoue, vous êtes un IMPIE, ou un révolté.

À côté de ceux qui tirent vers le passé, il y a la race des prudents, qui laissent faire et qui remettent toujours au lendemain : leur paresse s'appelle diplomatie, et leur poltronnerie modération ou sagesse.

J'aime autant les autres ! Reculer ou ne pas avancer, c'est la même chose pour un peuple. "Pour ne rien perdre", disait Balzac, il faut courir au rivage infini, car tout pouvoir stationnaire est nul."

Occupons-nous de croire, et secouons notre inertie. Quelle forte que soient les racines d'un arbre, quelque enfoncée dans le sol qu'elles nous paraissent, cet arbre n'est bon qu'à être jeté au feu, si son feuillage ne s'étole pas de neige, au printemps, et si l'automne n'y voit mûrir les fruits de la nouvelle saison.

Fernand RINFRET.

L'Eglise et la France

Dans l'article que nous avons écrit sous ce titre, la semaine dernière, nous avons dit que les associations cultuelles proposées par le gouvernement français étaient acceptables et offraient plusieurs avantages aux catholiques.

On nous a fait remarquer, depuis, que le Pape a condamné formellement ces associations cultuelles dans son Encyclique du 10 août dernier.

En effet, le Souverain Pontife s'y exprime ainsi : "C'est pourquoi, relativement aux associations cultuelles, telles que la loi les impose, Nous décrétons qu'elles ne peuvent absolument pas être formées sans violer les droits sacrés qui tiennent à la vie elle-même de l'Eglise."

Des opinions différentes ont été émises par des catholiques avant l'Encyclique du 10 août, mais dans cette dernière Pie X porteur sur la question un jugement final auquel tous les esprits catholiques doivent se soumettre.

Nous croyons opportun de reproduire ici la déclaration faite à la Chambre des députés par M. l'abbé Gayraud, au sujet des associations cultuelles. Elle éclairera d'avantage nos lecteurs et éloignera d'eux toute fausse impression que nous déplorons sincèrement d'avoir fait naître dans leur esprit.

dernier, M. l'abbé Gayraud expliqua son vote contre la manière du gouvernement d'appliquer la loi de Séparation, par une déclaration dont nous trouvons les principaux passages dans les Questions actuelles.

M. l'abbé Gayraud. — Messieurs, je n'hésite pas à rappeler, car tous le savent ici, que j'ai été de ceux qui ont le plus ardemment travaillé à ce que le régime légal des associations cultuelles fût toléré par le Saint-Siège.

M. l'abbé Gayraud. — Voilà pourquoi j'ai peut-être quelque autorité pour dire du haut de la tribune à quelles difficultés mes raisonnements, mes discours et mes articles se sont heurtés. Lorsque je vous aurai indiqué les raisons graves contre lesquelles se sont brisés les efforts de ceux qui voulaient aboutir à faire tolérer le régime des associations cultuelles, vous verrez alors clairement pourquoi les déclarations de l'honorable ministre des Cultes ne détruisent pas ces arguments et laissent la loi aussi inacceptable pour nous.

Dans les efforts que j'ai faits pour obtenir le tolerari posse, ne croyez pas, Messieurs, que je me suis heurté d'une manière irrédicible à l'idée fondamentale de la loi, c'est-à-dire à l'idée même de la séparation. La séparation est devenue, aux yeux d'un grand nombre, une nécessité des temps modernes ; et l'Eglise, qui, comme vous l'avez dit, Monsieur le ministre, s'accommodait aux nécessités de temps tout en maintenant la rigueur de ses principes, est capable de comprendre qu'il faut dans certains milieux, chez certains peuples, se plier à cette nécessité, pour dire qu'elle soit.

Ce n'est pas non plus à la dénonciation du Concordat. Sans doute, c'était une injure grave pour le Saint-Siège que la rupture du traité concordataire sans que l'on observât à son entrée les convenances diplomatiques. (Très bien ! très bien ! à droite.) Mais le Saint-Siège aurait passé ; il a passé sur des injures aussi graves ; il a oublié celle-là, il ne s'en est pas fait un moyen défensif avec lequel il aurait pu repousser votre loi.

Je ne me suis pas heurté davantage d'une façon irrédicible à ce que j'appellerai, employant une expression vulgaire, une question d'argent. D'où vient donc, Messieurs, la résistance contre laquelle tous mes raisonnements, tous mes discours ont échoué ?

Vous savez, messieurs, que les associations cultuelles ont été présentées au Pape, dans un projet épisodal, sous une forme à la fois canonique et légale. Eh bien ! qu'a dit le Saint-Siège dans son Encyclique, relativement à cette forme particulière des associations cultuelles ? Il n'a pas opposé un refus absolu, il a déclaré seulement qu'il ne pouvait pas permettre de faire l'essai de ces associations tant que la loi ne lui donnerait pas la certitude que la hiérarchie et la constitution de l'Eglise seraient dans ces associations en pleine sécurité.

Le Saint-Siège, en s'exprimant ainsi, n'a fait aucun acte qui puisse fermer la porte à une entente avec le gouvernement de la République française.

Nous ne vous demandons pas, Monsieur le ministre des Cultes, de vous incliner devant l'autorité du Saint-Siège d'une façon humiliante pour la France.

Nous vous demandons simplement de mettre dans la loi ce que vous-même, monsieur le ministre, ce que le ministre des Cultes d'abord, l'honorable M. Bienvenu Martin, ce que M. Vallé, président de la Commission sénatoriale, avez tous déclaré vouloir y mettre formellement.

Vous avez dit, dans la discussion de l'article 4, que vous entendiez, par la clause fameuse "en se conformant aux règles de l'organisation générale du culte", sauvegarder les droits et l'autorité de la hiérarchie ecclésiastique. Eh bien ! ce que vous avez déclaré vouloir exprimer ainsi par l'article 4, nous vous demandons de le dire clairement et par un texte légal.

Vous le savez bien, nous avons le droit de considérer que les déclarations ministérielles ne nous donnent pas une garantie suffisante. En 1901, nous avons entendu aussi des déclarations ministérielles fort éloquentes. Qu'en action fait sous le ministère de M. Combes ? On n'en a tenu aucun compte.

La paix religieuse, monsieur le ministre, nous le voulons tous ici. Il ne faut donc pas prétendre que si nous nous refusons à former des associations cultuelles, c'est parce que nous voulons entretenir dans ce pays une agitation politique plus ou moins antirépublicaine. Rien n'est plus faux, surtout en ce qui concerne nos amis et moi-même. Consentez à introduire dans la loi les changements que notre conscience religieuse nous oblige à vous demander, et nul plus que moi ne sera satisfait, et comme catholique et comme Français, d'entendre le tolerari posse du Saint-Siège.

A propos de collectivisme

Dans la société collectiviste, ai-je déjà dit, l'Etat est l'unique propriétaire de toutes choses. Certains se refusent à admettre cela ; cependant, cette conséquence découle de la définition même du mot "collectivisme".

Le Petit Larousse définit ainsi le collectivisme : "Système qui voit la solution de la question sociale dans la mise en commun au profit de la collectivité de tous les moyens de production." Cette collectivité, c'est la société, c'est-à-dire l'ensemble des hommes réunis par la nature ou par des lois. Et qu'est-ce que la société ? En apparence, dit Lacourrière, c'est tout le monde ; en réalité, quand il s'agit d'administration et de gouvernement, c'est toujours un nombre d'hommes excessivement limité. Que la société s'appelle monarchie, aristocratie ou démocratie, elle est toujours représentée par deux ou trois hommes que la suite des choses humaines appelle au pouvoir et rend dépo-

sitaires de tous les éléments sociaux." Cette administration, ce gouvernement constituent l'Etat ; que la société humaine soit organisée en nations ou en communes, le mot ne fait rien à la chose. Or, quand la doctrine des réformateurs demande la mise en commun de tous les moyens de production, elle exige que l'Etat devienne l'unique propriétaire de tous les biens ; car les économistes indiquent comme moyens de production trois éléments ou agents généraux : le travail, la terre et le capital.

On est donc l'erreur de ceux qui croient que dans la société collectiviste, toutes choses appartiennent à l'Etat ?

Les moeurs familiales adoptées et pratiquées par les sociétés humaines ! C'est un beau rêve qui a le tort immense d'être irréalisable.

Les multiples devoirs que nous impose la famille sont doux à remplir ; l'accomplissement de chacun d'eux est par lui-même une joie, car l'amour est le mobile de tous les actes dont la famille est le théâtre ou l'objet.

Dans la société au contraire, la cupidité prime souvent sur le désintéressement ; le calcul personnel a sa large place en face du dévouement ; les hommes sont loin de s'aimer passionnément, puisque, disait un illustre orateur, "l'homme n'aime rien naturellement, de ce qui constitue la fraternité."

L'erreur des réformateurs de la société c'est d'établir leurs doctrines comme si les hommes étaient dépourvus de passions, comme s'ils étaient des saints. Ils édifient leurs théories comme si par certains procédés d'éducation il était possible de débarrasser les humains de leur égoïsme et de leurs rivalités. Mais on doit compter avec les hommes tels qu'ils sont faits ; des lois, il n'est pas possible d'espérer quelque chance d'existence de ces combinaisons dont la seule garantie est dans l'abnégation des individus.

Travail, dit le collectiviste, dépense tes efforts, tes facultés, ton intelligence ; use ton corps à acquiescer de l'aisance. Ce que ton industrie aura gagné, ce que ta prévoyance aura amassé, tu devras le dépenser avant ta mort. Toi qui as rêvé pour tes descendants un avenir meilleur que le tien, toi qui as péiné pour leur assurer une vie aisée, une existence non contrariée par les soucis matériels, tu ne pourras "excepter par héritage tes enfants de travailler."

Lorsque tu ne seras plus, cette fortune que tu as amassée avec tant d'efforts sera dispersée, l'édifice que toute ta vie a été employée à construire sera renversée ; le domaine que tu avais constitué, ce que tu appelais ta propriété et que tu espérais léguer à tes enfants, sera la proie de la communauté, qui la dévorera avec avidité.

Et tu répondras : Pourquoi travailler ! pourquoi entreprendre ! pourquoi améliorer ! pourquoi accroître, si je ne suis pas libre de transmettre mes biens à qui pourra continuer mon oeuvre ?

Des lors, plus de grandes entreprises, plus de progrès, plus de liberté ! "Un peuple n'est pas libre, dit Troplong, s'il n'a pas la liberté de tester."

Si l'on peut jouir de ce que l'on a produit, si on peut le dissiper à son gré, on est par cela même maître de le donner à ses descendants, car le père a des devoirs à remplir envers ses enfants : ceux de veiller à leur existence, de les élever, de pourvoir à leurs besoins, et "ces devoirs, dit un philosophe, ne finissent pas même avec la vie."

En abolissant le système de l'hérité, vous empêchez le père d'accomplir les devoirs que la nature lui impose envers ses enfants. Vous croyez que la collectivité en tirera avantage ! Erreur. Thiers le démontre ainsi :

"L'homme n'ayant plus que lui-même pour but, s'arrêtera au milieu de sa carrière, dès qu'il aura acquis le pain de la vieillesse, de peur de produire l'oisiveté du fils, vous commencez par ordonner l'oisiveté du père. Mais est-il vrai d'ailleurs qu'en permettant la transmission héréditaire des biens, le fils soit forcément un oisif, devant dans la paresse et la débâche la fortune que lui léguent son père ? Le bien doit vivre l'oisiveté supposée du fils, que représente-t-il après tout ? Un travail antérieur qui aura été celui du père ; et en empêchant le père de travailler pour obliger le fils à travailler lui-même, tout ce que vous gagnerez c'est que le fils devra faire ce que l'auteur ne faisait son père. Il n'y aura pas eu un travail de plus."

Dans le système de l'hérité, au contraire, au travail illimité du père se joint le travail illimité du fils. De même qu'il songerait à ses enfants et à cette idée, devenant infatigable, son fils songe aussi à ses propres enfants et devient infatigable à son tour. Dans le système de l'interdiction de l'hérité, le père se serait arrêté et le fils également. Chaque génération, bornée dans sa fécondité comme une rivière dont on retient les eaux par un barrage, n'aurait donné qu'une partie de ce qu'elle avait en elle et se serait interrompue au quart, à la moitié du travail dont elle était capable. Dans le système de l'hérité des biens, au contraire, le père travaille tant qu'il peut jusqu'au dernier jour de sa vie. Le fils, qui était sa perspective, en trouve une dans ses enfants et travaille pour eux comme on a travaillé pour lui, ne s'arrête pas plus que ne s'est arrêté son père ; et tous, penchés vers l'avenir comme un ouvrier sur une meule, font tourner, tournent sans cesse cette meule d'où s'échappe le bien-être de leurs enfants, et non seulement la prospérité des familles, mais celle du genre humain."

Que vaut la comparaison de la constitution des ordres religieux avec celle de la société collectiviste ? Apparemment, c'est un argument sérieux ; mais qui ne résiste pas à l'examen. La société civile est établie sur trois bases : la liberté, la propriété et la famille. A ce su-

MA VITRE

Ma vitre est noire avec des étoiles dansans, Et semble un tout petit morceau de ciel infini. Sur le silence lapis fourré d'hermine... C'est toujours à son être un petit ciel infini. Un infini rébellé d'astres d'or ascendants.

Ma vitre qui a vu tant de fois s'éteindre, Une brève Sainte à sa fenêtre, et comme ditée, Ma vitre rassée se brève, et puis s'efface...

Et, lentement, ma vitre au beau ciel reflète, Qui reformait tout d'étoiles et tout d'espace, Se fleurit de frimas fantastique et lacté.

Albert LOZEAU.

Certes oui, c'est du collectivisme en action. Mais aussi, à quelle condition est-il possible ? A condition de méconnaître et de rejeter ce qui a été toujours et partout l'état naturel de l'homme ; à condition d'être absolument volontaire ; à condition d'être soutenu par un zèle religieux très fervent. Et ces conditions ne se rencontrent que chez certaines amies d'élite nourries d'abnégation et de dévouement.

On ne peut donc sans erreur mettre en parallèle les ordres monastiques avec la société civile puisque ce qui est un gage de l'existence des uns conduit à la ruine et à l'aneantissement de l'autre.

Meli-Melo

« Nous lisons dans l'Ami du Colon : " Nous serions enclins à nous affliger de voir nos confrères de l'Ami du Nord prêcher la doctrine du collectivisme aux portes des Laurentides, à Saint-Jérôme. Mais nous notons avec satisfaction que ce sont surtout des théoriciens qui sont là à discuter leurs conceptions. Le socialisme en chambre, bien qu'il convienne d'y avoir l'œil, n'offre pas les mêmes dangers que sur les tréteaux politiques ou dans les chroniques propagandistes. Au reste, l'Ami du Nord a donné jusqu'ici les pour et les contre du socialisme. M. Henri Roulland s'est distingué dans l'illustration de cette contre-partie. »

Une loi qui s'impose

L'hon. M. Lemieux présente, à l'heure qu'il est, à l'approbation de la Chambre des députés, un projet de loi désiré depuis longtemps. Il s'agit de rendre obligatoire le recours à un tribunal d'arbitrage lorsqu'un différend surgit entre patrons et employés.

Comme on l'a fait remarquer, c'est là du bon socialisme. Ce système de l'arbitrage obligatoire est déjà mis en pratique par les compagnies de chemins de fer, qui en ont retiré d'heureux résultats.

Si la loi que veut faire adopter l'hon. M. Lemieux avait existé lors de la grève de l'Amérique, l'honneur aurait été sauvé, et on ne se serait pas vu en train de démentir l'avis de l'arbitrage obligatoire.

Nous espérons donc que le Parlement reconnaîtra l'utilité de la loi proposée par l'hon. M. Lemieux et qu'elle l'adoptera dès cette session.

A propos de Tardivel

On nous communique les lignes qui suivent : "En lisant la brochure de Mgr Febvre sur l'Ami du Nord, qu'un ami m'a prêtée, j'ai remarqué qu'on avait souligné trois passages, à la page 157, et écrit en marge certaines réflexions. Je transcris le tout : 'Tout laïque a le droit, le devoir de défendre l'Eglise.' 'Sans doute. Tardivel avait aussi ce droit et ce devoir.' 'Très bien. Il s'est dévoué à la défense de l'Eglise du Canada.' 'Nous savons cela. 'Mais pour défendre l'Eglise du Canada, il lui fallait trouver des ennemis, et trop souvent, qui trop souvent, il a fait le Don Quichotte et s'est attaqué à des ennemis imaginaires, ne serait-ce qu'à ses prêtres de l'Université Laval et au cardinal Taschereau.'"

Chasse et Pêche

Jeu de la semaine dernière a eu lieu à Montréal le banquet annuel de l'Association de Chasse et de Pêche de la province de Québec.

L'hon. M. Prévost, ministre de la colonisation, des mines et des pêcheries était présent et y a prononcé un discours très applaud.

D'autres orateurs adresseront la parole, entre autres, M. Achille Bergevin, député de Beauharnois, M. G.-W. Stephens, député de la division Saint-Laurent, de Montréal, M. Peter Mackenzie, député du Canton de l'Est, M. Jérémie Décarie, député d'Hoche-la-ga.

La convention d'Oka

Les confédérés agricoles de notre province se sont réunis, la semaine dernière, à l'école d'agriculture des PP. Trappistes d'Oka, sous la présidence de l'hon. M. Allard, ministre de l'agriculture dans le cabinet provincial.

M. Hector Champagne, député du comté des Deux-Montagnes, était présent à cette convention qui a duré deux jours.

Les confédérés, présents ont les travaux sur divers sujets intéressant l'agriculture.

Notre concitoyen, M. Emile Plante, a parlé du tabac au point de vue industriel. Nous donnerons le texte de sa conférence, où nos lecteurs trouveront de très instructifs renseignements sur la question traitée.

Notre adhésion

N'en déplaise à la Nation, nous n'avons aucune objection à adhérer complètement aux idées émises dans un article intitulé "Francs-Maçons" et publié dans le Nationaliste du 9 décembre.

Notre co-sœur cite cet article et le fait terminer par ces mots: "L'Avenir du Nord est invité à en dire autant". Or, cette phrase n'a jamais paru dans le Nationaliste.

Le mettre en pages de la Nation a eu sans doute une distraction; à moins que le directeur de la Nation soit plus malin qu'il en a l'air.

M. Bourassa à Orilla

M. Henri Bourassa a fait un discours, le jeudi, 13 décembre, au Canadian Club. Il a déclaré que nos relations avec la France sont purement intellectuelles et qu'il serait tout aussi absurde de parler d'annexer le Canada à la France que d'annexer le Canada au Japon. "Nous avons fait de la langue et de la littérature française notre langue et notre littérature nationales, dit l'orateur, mais nous restons toujours Canadiens".

Pensées

Si le christianisme vient des hommes, il sera détruit; mais s'il vient de Dieu, la critique ne le pourra détruire.

Gamaliel.

Parlez donc et portez une grosse canne, et vous irez loin.

Roosevelt.

Un bon tonique

Doit être plus qu'un stimulant, ce doit être aussi une nourriture. Le Ferronze remplit ces deux conditions: il est à la fois une nourriture et un tonique, il aide la digestion, accélère l'assimilation, convertit la nourriture en nutrition, tonifie les nerfs, le sang, le cerveau et les os. Il contient exactement ce dont a besoin un organisme épuisé. Le Ferronze donne l'énergie pour renforcer le sang, le phosphore pour développer le cerveau, le fer pour durcir les muscles. Vous mangerez, dormirez, penserez et sentirez mieux. C'est faisant usage de Ferronze. Pour 50 cts, vous achetez une boîte de 50 tablettes enrobées de chocolat.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

CHRONIQUE

Le tunnel sous la Manche

UNE DÉPÊCHE de Londres annonçait récemment qu'un projet serait déposé au cours de la prochaine session du Parlement en vue de la construction d'un tunnel sous la Manche. Question éminemment intéressante et qui a déjà fait couler des larmes d'émotion. Elle est posée à un plus haut degré, car les études préliminaires d'un ingénieur, M. Thorne d'Harlow, ont, en cette matière, fait un précédent.

L'attrait principal des projets par les puissances de l'Europe occidentale, un comité se forma en 1859. Au mois d'avril 1860 furent engagés de premières négociations préliminaires entre la France et l'Angleterre, à propos d'un tunnel sous la mer. Le 24 juin 1872, lord Lyons, l'ambassadeur d'Angleterre à Paris remit une note demandant une adhésion formelle au principe du tunnel projeté entre la France et l'Angleterre. Cette note examine les conditions dans lesquelles la concession peut être accordée; et le gouvernement anglais accepte les conditions ordinaires qui portent les contrats de cette nature faits en France: limitation de la durée, faculté de rachat.

Lord Derby, qui succéda au Foreign Office à lord Granville, donna également son adhésion au projet par une note du 24 décembre 1874. Une commission internationale de dix-huit membres fixa les termes de l'accord des deux nations dans un protocole signé le 30 mai 1876. Le protocole est tout prêt et pourrait être ratifié du jour au lendemain par les parlements des deux pays.

Le 1er juillet 1875, fut constituée une société française qui existe toujours, et une loi du 2 août 1875 a approuvé la convention passée entre le ministre des travaux publics et cette société, lui donnant la concession pour quatre-vingt-dix-neuf ans, sans subvention ni garantie d'intérêts, d'une ligne ainsi définie: "Chemin de fer partant d'un point à déterminer sur la ligne de Boulogne à Calais, pénétrant sous la

mer et se dirigeant vers l'Angleterre à la rencontre d'un pareil chemin parti de la côte anglaise dans la direction du littoral français." La compagnie française a dépensé plus de deux millions de francs en travaux préparatoires; elle a poussé une galerie d'essais jusqu'à 800 mètres (un demi-mille). D'autre part, une société anglaise s'est substituée à deux autres sociétés et s'est mise d'accord avec la compagnie française. Elle avait percé, à la fin de 1882, sur la côte anglaise, une galerie de 2,000 mètres (un mille et quart), dont 1,600 mètres sous la mer. Cette galerie aboutit sous les falaises de Douvres.

o o o

L'affaire semblait donc en bonne voie à cette époque, quand commença à se manifester, dès le commencement de 1882, en Angleterre, une opposition formidable contre le projet de communication entre la Grande-Bretagne et le continent. Elle fut telle, que le bill tendant à autoriser la compagnie à entreprendre les travaux définitifs du tunnel sous la Manche ne fut pas appuyé par le gouvernement et fut retiré de l'ordre du jour. Cette opposition s'est toujours appuyée sur des considérations purement militaires, et ce sont des généraux anglais qui l'ont provoquée, soutenue et même dirigée.

Les alarmistes avaient réussi à entraîner l'homme de guerre qui, il y a vingt ans, jouissait de l'autorité et de la popularité la plus grande en Angleterre, lord Wolseley. Celui-ci avait conquis à ses vues le vieux duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée anglaise, et obtenu de lui qu'il adressât au secrétaire d'Etat pour la guerre une protestation contre le projet. A les entendre, lorsque le passage sous la Manche serait ouvert, l'Angleterre cesserait d'être une île et verrait s'évanouir tous les avantages matériels et moraux qui résultent pour elle de cette situation privilégiée. Un long frémissement gagna le pays quand, les journaux et les Times aidant, surgit l'idée que le fameux "silver streak" courrait risque d'être décliné! On vit — chose remarquable extraordinaire — l'illustre penseur Herbert Spencer mettre sa signature au bas d'une protestation contre le tunnel de la Manche!

En vain des militaires spécialistes anglais, autrement avisés que lord Wolseley, comme sir John Ayle, le colonel Andrew Clarke, alors inspecteur général des fortifications, cherchaient à éclairer leurs compatriotes, à leur montrer que l'existence et la puissance de l'Angleterre ne pouvaient être compromises par un boyau de 22 miles de long, qu'on peut noyer en ouvrant un robinet. Rien n'y fit. Et colonel Clarke, dans un mémoire particulièrement suggestif, faisait valoir que les objections soulevées par le projet de tunnel sous la Manche rappelaient à s'y méprendre celles que firent valoir des officiers anglais du plus haut mérite lorsqu'il s'agit de l'établissement des premiers chemins de fer, et notamment de la ligne de Londres à Southampton: la défense du territoire, à les entendre, devait s'en trouver gravement compromise, sinon même complètement paralysée! On n'entendit rien, on n'écouta rien, et, finalement, dans un second débat qui eut lieu aux Communes en mars 1884, par 222 voix contre 84, l'assemblée refusa définitivement de passer à une seconde lecture du projet de tunnel sous la Manche. C'était un enterrement en due forme.

o o o

Aujourd'hui la question se présente à nouveau et dans des conditions toutes différentes. L'"entente cordiale" règne entre Paris et Londres, la politique anglo-française s'unit dans une pensée de résistance à l'hégémonie militaire et économique de l'Allemagne. Il n'y a, de Calais à Douvres que des rivières et des sources. Les partisans de l'établissement de relations directes entre la France et la Grande-Bretagne se multiplient en Angleterre; les vieilles préventions de jadis s'atténuent considérablement. Sans doute, les anciens adversaires du tunnel ne se taient pas. Ils ont déjà recommencé à pousser les mêmes éléments et à faire entendre les mêmes arguments que leurs prédécesseurs. Par leurs revues, tous ceux qui sont portés à s'effrayer de tout ce qui est nouveau, ils ont fait faire campagne afin de répandre les raisons qui, à leur avis, doivent dissuader les Anglais une entreprise aussi funeste. On a donc entendu les jérémiades d'antan et les trembleurs anglais ont fait valoir les mérites du "splendide isolement".

o o o

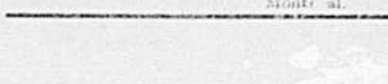
Dans un article sur le "Tunnel de la Manche", publié en septembre dernier dans la Revue publique et parlementaire, M. Sarriaux, Directeur de l'exploitation du chemin de fer du Nord, a été avec précision quel obstacle la traversée sous la Manche apporte aux relations entre l'Angleterre et l'Europe.

Le tunnel, dans l'intérieur de la Grande-Bretagne, fait plus de trente voyages par semaine que les Français n'en font qu'un, et les Belges vingt-deux. Mais l'Anglais, quand il voyage sur son territoire, ne se gêne pas pour le continent. Toutes les lignes de navigation, depuis celles de Southampton jusqu'à l'ouest, jusqu'à celle de Harwich et de Van der Beld à l'est ne transportent pas plus de 1,200,000 voyageurs aller et retour. M. Sarriaux ne rapporte en chiffre qu'à 39 millions d'habitants; mais le Royaume-Uni en a maintenant 42. Cependant, même par rapport à ce premier chiffre, cela représente-t-il moins d'un voyage par 50 habitants. En supposant qu'aucun étranger ne se rende en Angleterre, il y aurait donc 600,000 Anglais au plus qui se rendraient sur le continent. En réalité, il n'y en a pas plus de 400 ou 500,000. Le "Channel" n'est donc point une route ouverte pour les Anglais; il les retient chez eux, il les isole, comme l'observe notre éminent confrère, M. Yves Gayot.

Quelle sera la solution adoptée pour l'établissement d'un moyen de communication directe entre le continent et l'Angleterre? C'est aujourd'hui, semble-t-il, le tunnel qui, à tous les symboles, d'autres se sont dit pourtant: Au lieu de passer sous la mer, pourquoi ne pas passer au-dessus? Un très intéressant travail, dû à un ingénieur belge, M. Auguste Brassour, a résumé clairement les raisons qui militent en faveur d'un pont. Entre Calais et Douvres, le profond est "minime"; les hauts fonds de roe continus et l'établissement de piles colossales et d'arches à très longue portée ne sont plus pour effrayer les constructeurs. Quoi qu'il en soit, la question va se poser de nouveau et il est à espérer que les néophiles et les conservateurs britanniques quand même verront enfin s'évanouir leurs craintes ridicules devant les avantages de la réalité.

Mal de Dents Guéri

en une minute par le NERVOLO. Votre argent rendra s'il manque d'être dépensé chez tous les pharmaciens.

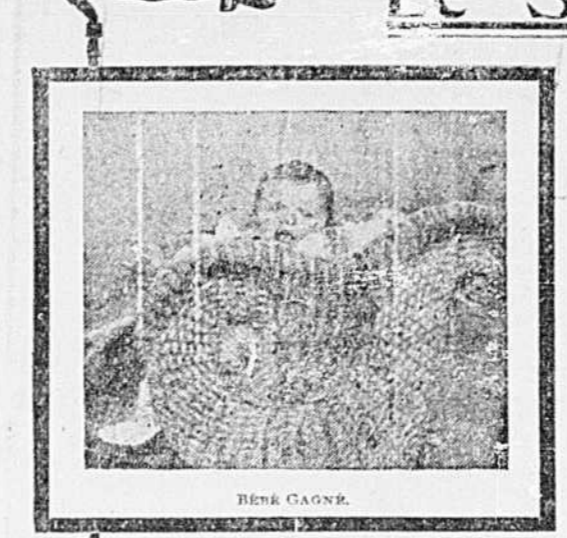


TRADE MARK Pour le Coton, la Laine, la Soie, les Plumes, Teintures Turques. toutes les femmes font usage de ces Teintures Turques. De nombreuses nuances brûlantes que le temps et le lavage ne changent pas. 10 cts le paquet partiel. Rayley Sons & Co., Limited MONTREAL, P. Q.

Une tasse de bon Café Noir—en vous levant!

Pour vous mettre les idées claires et vous rendre gai, frais et dispos, rien ne vaut le fameux "Café de Madame Huot." Il a obtenu les suffrages de tous les gourmets. Notre assortiment d'épicerie extra-choix fera vos délices. Envoi franco sur réception de \$2.80.

Nous Payons le Fret dans les Provinces de Québec et Ontario. LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITÉE, Thés, Cafés, Épices, Vinaigres en Gros, 281-285 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL, Canada.



Le "Sauveur de l'Enfance"

C'est le titre que les mères de famille, d'un bout du pays à l'autre, ont décerné au fameux SIROP D'ANIS GAUVIN, parce que, si des milliers de bébés ont été conservés à leurs parents, c'est au Sirop d'Anis Gauvin qu'ils sont redevables de leur salut. Veillez à ce que le portrait et la signature de l'inventeur se trouvent sur chaque bouteille.

M. Henri Gagné, 552 Silver St., Manchester, N. H., écrit: M. J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN, Montréal. Cher Monsieur.—Si mon témoignage peut décider d'autres mères de famille à employer votre fameux SIROP D'ANIS GAUVIN, j'en serai très heureux pour vous, car il m'a toujours donné satisfaction. Quand le bébé énévry par les grandes chaleurs avait de la difficulté à s'endormir, une dose de SIROP D'ANIS GAUVIN lui rendait le sommeil, les forces et la gaieté. Croyez à toute ma reconnaissance. Bien à vous, H. GAGNÉ.

Les poètes Canadiens-français

LES DEUX premiers volumes de critique littéraire de notre collaborateur, M. Fernand Rinfret, sont en vente aux librairies dont les noms suivent. Le premier volume traite l'OCTAVE CRÉMAZIE et le deuxième de LOUIS FÉLICITE: A Montréal: Librairie Cadieux et Derome, 1663, Notre-Dame. Librairie Granger Frères, 1699, Notre-Dame. Librairie Déom, 1877, Sainte-Catherine. A Ottawa: Librairie Lafontaine. A Québec: Librairie Garneau, Rue de la Fabrique. A Saint-Hyacinthe: E.-H. Richer fils. A Trois-Rivières: P.-V. Ayotte. A Lachine: J.-L. Hébert. A Saint-Jérôme: Librairie J.-E. Prévost. Prix du volume, 25 cts.

A VIE HEUREUSE, Revue féminine illustrée.

La plus belle revue du genre, publiée par la Librairie Huchette & Co. à Paris. Abonnement à l'étranger: \$1.80 par an. S'adresser à Paris ou au bureau de l'Avenir du Nord.

CONDOLEANCES

Sainte-Scholastique, 18—A une assemblée du conseil municipal du comté des Deux-montagnes, tenue à Sainte-Scholastique le 12 décembre courant, il a été proposé par M. Anthime Charbonneau, secondé par M. Alfred Carrières, et résolu: Que les membres de ce conseil offrent à M. Edmond Lalonde, maire du village de Saint-Benoit, leurs plus sincères condoléances à l'occasion du décès de son épouse. Et il est ensuite proposé par M. Gabriel Aubé, secondé par M. Léon Clermont et résolu: que les membres de ce conseil ont appris avec regret la mort de M. J.-B. Damour, ancien maire de Saint-Joseph du Lac, et s'empresse d'offrir à Mme Damour, leurs plus sincères sympathies. NARCISSE FOREST, Secrétaire-trésorier.

vent faire accepter par les autorités postales à Washington afin que les droits postaux sur une grande quantité de revues, circulaires et almanachs d'annonces, actuellement admis et transportés par nos voies postales depuis l'est des Etats-Unis jusqu'à l'ouest du Canada, soient plus équitablement répartis par les départements respectifs de nos deux puissances. M. Lemieux est encouragé par le bon accueil que l'on fait à son projet.

— Sur motion de M. Monk, il est ordonné que MM. Aylesworth, Lemieux, Smith (Nanaimo), Bourassa, Verville, Gervais, Sinclair, White et Monk composent le comité spécial nommé le 6 courant, auquel a été référé le bill concernant les "sociétés industrielles coopératives".

— Le lundi, 17 décembre, l'hon. M. Lemieux présentera un bill intitulé: "Acte à l'effet d'aider à prévenir et à régler les grèves et conflits dans les mines de houille".

— Pendant la grève, mais antérieurement au conflit, qui eut lieu aux scieries de Buckingham, le département du travail offrit ses services à MM. Melaren & Cie, afin de régler le différend qui s'était élevé entre patrons et employés. Cette correspondance qui explique en détail pourquoi on a refusé l'intervention du ministre du travail, a été mise sur la table de la Chambre.

— On espère que les employés sessionnels auront congé à partir du 21 courant, ce qui leur permettra de célébrer avec leurs familles et leurs amis les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

CYRANO.

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres, avons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.

CHASSEURS

Faites plus d'Argent. Révillon Frères, Ltée., 134, RUE MCGILL, MONTREAL.

Lettre d'Ottawa

Chambre des Communes

Ottawa, 15 décembre 1906.

M. le Rédacteur, Au commencement de chaque session du parlement fédéral ceux qui fréquentent régulièrement l'enceinte des Chambres se demandent les uns aux autres quelle sera la question qui fera naître la grande vote. Lundi, les trois ou quatre derniers avertissements députés, que M. Héro, d'Alberta, voulait une expression manifeste de l'opinion de la Chambre sur l'attitude du gouvernement au sujet des terrains houillers appartenant à l'Etat.

Il demandait que des pouvoirs fussent adoptés pour en établir le contrôle et mettre à l'œuvre ces règlements en ses obligations, de manière à prévenir pour l'avenir les pertes de biens et les souffrances endurées par la population des provinces de l'ouest par suite de la manquant d'entretien. M. Knowles proposa amendement: Que les difficultés récentes au sujet de la fourniture de combustible dans les provinces de l'ouest ne sont pas dues à quelque défaut dans nos lois mais au manque de facilités de transport et aux conflits entre patrons et employés.

La question étant mise au vote sur l'amendement, ce dernier est adopté par un vote de 77 contre 39 donnant au gouvernement une majorité de 38.

— La réorganisation des comités réguliers se fait au commencement de chaque session. Donc cette semaine on procéda à ce travail qui consiste à élire un membre de chaque comité pour en présider les séances. On a élu entre autres: M. Geoffrion, pour le comité des comptes publics; M. Gervais, pour celui des débits; M. Ethier, aux bills privés; M. Campbell, aux chemins de fer et canaux; M. Mackenzie, pour l'agriculture et la colonisation.

— M. Lavergne (Montmagby) propose une mesure ayant pour but d'obliger les compagnies de navigation à donner libre passage aux députés et aux sénateurs. Il donne pour motif que certaines compagnies ont déjà fait cette offre à des députés dans le but d'obtenir en retour leur appui en Chambre pour certaines affaires intéressant cesdites compagnies.

— L'hon. R. Lemieux, ministre des postes, a mis sur le tapis un nouveau règlement qu'il

Pendant quatre mois je n'ai pas été capable de faire une seule journée d'ouvrage complète.

Les Pilules Moro ont arrêté la diarrhée comme par enchantement.—Les Pilules Moro sont le seul remède pour les intestins.

On ne saurait trop recommander d'avoir un soin spécial des intestins. C'est par le manque de soin que se contractent toutes les diarrhées et toutes les dysenteries dont il est quelquefois si difficile de se débarrasser et qui mettent souvent à terre l'homme le plus robuste.

Il n'y a rien comme une diarrhée devenue chronique pour vous abattre un homme. Par ville, à Montréal, nous avons dans l'eau que nous fournissons, le plus beau véhicule d'infection possible. Mais ce n'est pas seulement la ville, c'est aussi à la campagne que les arrangements d'eau sont défectueux.

Qu'importe est une chose si délicate à laquelle il faut veiller avec beaucoup de soin.

On parle beaucoup des Compagnies d'assurance en ce moment on parle aussi de sociétés de secours mutuel.

C'est très bien cela, il est certainement rassurant pour un homme prévoyant de songer qu'il laisse quelque chose à sa femme et à ses enfants, si les directeurs n'ont pas tout mangé. Jusqu'à un certain point, cette idée peut adoucir le terrible passage de vie à trépas que nous devons tous franchir, le plus tard possible.

Mais il y a quelque chose de mieux, c'est de prendre des précautions nécessaires pour prolonger de son mieux l'existence, dans son intérêt et celui des autres.

Pour cela, il faut veiller à ses intestins, les renforcer le plus qu'on peut, ménager son alimentation et ses forces et surtout, au premier assaut, à la première menace, il faut prendre les armes, pour repousser l'ennemi; les armes, c'est ici un bon remède.

Écoutez bien notre conseil, ne laissez jamais se prolonger une diarrhée, l'intestin s'irrite, s'affaiblit, il devient paresseux et vous avez un mal énorme à le remettre en bon état. Lisez la lettre que nous publions plus loin, qui vient d'un Canadien de Granby, Mr. Louis



LOUIS SENECAL, Granby, Village, Qué.

Sénécal, et voyez ce qu'il en pense.

Nous lui laissons la parole. A la suite du choléra, il avait contracté une diarrhée intolérable; il avait consulté deux médecins pour l'arrêter, mais ils n'avaient pas pu le soulager.

Il s'est adressé à nous; il a pris les Pilules Moro, nous avons arrêté sa diarrhée et nous l'avons guéri.

Nous ne vous en disons pas plus long. Maintenant vous saurez ce que vous aurez à faire quand vous aurez un mal d'intestins qui se prolonge.

Vous saurez à qui vous adresser, vous saurez quel est le remède qui peut vous guérir comme il a guéri M. Louis Senecal. Écoutez-le, c'est à vous qu'il s'adresse, à tous ceux qui souffrent de la diarrhée et du choléra.

Granby, 4 février, 1906. Messieurs les Médecins, Je viens vous remercier du fond du cœur pour votre traitement et pour vos Pilules Moro qui ont opéré sur moi une guérison si complète que je n'en reviens pas moi-même. La diar-

rhée terrible dont je souffrais s'est arrêtée comme par enchantement, ce que n'avaient pas pu faire deux médecins que j'avais consultés et qui m'avaient bourré de remèdes: mes intestins fonctionnent régulièrement et comme je suis fier de me voir comme je suis, après avoir été ce que j'ai été.

Quand on pense que pendant quatre mois, je n'avais été capable de faire une journée complète d'ouvrage, de travailler sans perdre de temps.

L'estomac, les reins, les intestins, tout me faisait mal.

Aussitôt que j'ai commencé à prendre de vos Pilules, les forces me sont revenues, de jour en jour je remarquais une amélioration jusqu'à ce que ma santé fut parfaite, ce dont je vous suis reconnaissant.

Ah! je recommande bien à tous ceux qui auront souffert, comme moi, d'un choléra, de ne pas attendre pour se faire soigner et de prendre immédiatement les Pilules Moro, car c'est le seul remède qui puisse les guérir.

J'ai essayé tous les autres, par conséquent je sais ce que je suis. Les Pilules Moro sont supérieures pour la diarrhée et les intestins.

Croyez-moi, votre tout dévoué, LOUIS SENECAL, Granby Village, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES.

Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No. 272 rue Saint-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Compagnie Médicale Moro vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Moro et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, soit au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue Saint-Denis, Montréal.

BAUME RHUMAL. Prix: de la bouteille. R. BARRON, Montréal.

BUVEZ



La Bière

White Rock

DOUGLASS & CIE,

à responsabilité limitée.

SAINTE-THERESE

Maison Castonguay



Magasin Départemental

144, 142, 140, 138, Rue Labelle

Téléphone Bell No. 30

SAINT-JEROME, P. O.

Le magasin par excellence pour ses bas prix et son bon service.

En reconnaissance de l'encouragement que vous nous avez donné et auquel nous devons le progrès et la prospérité des affaires de notre maison, nous avons décidé de réduire les prix d'une foule de marchandises et d'offrir des occasions (Bargains) dans tous les départements pour le commerce des fêtes.

Rayon des Modes

- 25 Chapeaux garnis, valant \$3.00 et \$4.00, réduits à \$1.60.
- 20 Chapeaux garnis, valant \$5.00, réduits à \$3.00.
- 20 Chapeaux garnis, valant \$6.00 et \$7.00, réduits à \$3.75.
- 100 formes Chapeaux de feutre au prix coûtant.

Rayon de la Confection

- 75 Manteaux importés, de couleurs foncées, prix régulier \$14.00, 11.50, 10.00 et 8.25, réduits à \$9.00, 7.00, 6.00 et 5.25.
- 75 Manteaux à \$2.50
- 100 Jupes en drap et cheviot, de \$2.00 à 3.00, réduites à \$1.19
- Un lot d'Étoffes à robes de 25, 30 et 40 cts., réduites à 15 cts.
- Collets de fantaisie, Ceintures, Soie, Blouses, Gants, etc.

Département pour Hommes

Le plus complet Le mieux assorti
Corps, Caleçons, Foulards, Cravates, Chemises, Gants, Tweeds anglais, écossois et canadiens.
Seul agent pour les Hardes faites Campbell et Broadway.



Très spécial: Pardessus et Habillements pour hommes, jeunes gens et enfants.

Un lot d'habillements valant \$10.00 et 12.00, réduits à \$8.00.
Un lot de Capots, valant \$10.00, réduits à \$7.50

Département des Chaussures

Ligne complète pour Hommes, Jeunes gens et enfants.
Seul agent pour la célèbre chaussure G.-A. SLATER reconnue pour la meilleure sur le marché.
Styles les plus nouveaux.

Fourrures! Fourrures!!

Occasion unique de trouver de bonnes et belles fourrures à des prix surprenants. En prévision du commerce des fêtes, nous avons considérablement augmenté notre stock de fourrures et nous sommes en mesure de satisfaire tous les goûts. De plus, nous recevons les commandes pour Manteaux et Capots faits à l'ordre et sur mesure.
Étoiles et Tours de cou de différentes sortes de fourrures, depuis \$2.50 jusqu'à \$15.00
Manteaux de différentes sortes de fourrures, depuis \$25.00 jusqu'à \$40.00.
Capots depuis \$1.75 jusqu'à \$15.00.
Capots en chat et en différentes sortes de fourrures, depuis \$20.00 jusqu'à \$0.00.
Nous remettons l'argent si, après examen, les marchandises ne sont pas trouvées satisfaisantes.
Le public est invité à venir voir nos marchandises avant de faire ses achats, il a tout à y gagner.

R. Castonguay

Voulez-vous rendre à vos cheveux gris le NOIR de leurs jeunes années? Faites usage de
RESTAURATEUR DE ROBSON
Préparation par excellence.
En vente partout à 50 cts. la bouteille.
Propriétaires THE JOLIETTE CHEMICAL Co. Ltd, JOLIETTE, P. Q.

FEU M. DUMONT LAVIOLETTE

M. Dumont Lavoilette est décédé à Montréal à l'âge de 55 ans.
M. Pires-Jérôme en 1831. Il fit ses études classiques au collège de Sainte-Thérèse ou il obtint un diplôme de grande distinction.
La haute finance avait pour lui de grands attrait. Il entra alors au collège commercial de Terrebonne et fit de sages études. Il alla ensuite à Montréal, en 1870 comme commis aux écritures pour les domaines, à la maison D. Masson & Cie.

Il révéla de grandes qualités d'homme d'affaires et de financier pendant son service à cette institution importante. Il avait un flair merveilleux pour prévoir les variations des marchés. Cette qualité essentiellement financière lui fut d'un heureux rapport quand il accepta de plus grandes responsabilités.
Par l'entremise de son oncle, feu M. John-L. Cassidy, il entra dans la puissante maison de ce nom, où il resta longtemps attaché comme gérant financier et associé de la maison.

Il participa avec succès dans le magasin de quincailleries de M. A. Couillard, comme l'associé commanditaire pendant plusieurs années, de M. Wilfrid Laurin.
M. Dumont Lavoilette fut longtemps directeur de la banque Jacques-Cartier, et il se distingua là par ses remarquables qualités de haut financier.

Il fut aussi un membre distingué de la Société Saint-Jean-Baptiste.
Il était membre du Board of Trade depuis 1887.

M. Dumont Lavoilette était le fils de feu M. Godfrey Lavoilette, un des pionniers de Saint-Jérôme et plus tard prêtre du pénitencier de Saint-Vincent de Paul.

Sa mère vit encore et est la sœur de feu M. le seigneur C.-A.-M. Globensky, de Saint-Eustache. M. Sévère Lavoilette, notre compatriote et le Dr Camille Lavoilette, de Montréal, sont ses frères; l'épouse de M. Henri Dorion, gérant de la banque de Québec, est sa sœur.

M. Lavoilette avait une fille, Marie McDonald, fille de feu M. A.-R. McDonald, ancien surintendant de l'intercolonial, puis courtier à Québec. Avec son épouse il laisse trois fils et une fille.

Les obsèques de feu M. Dumont Lavoilette ont eu lieu hier à Montréal.

Nous offrons à sa famille l'expression de notre profonde sympathie.

Sirop du Dr Fred. Demers pour les enfants

Demandez toujours ce sirop, car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et la diarrhée. En vente partout. Dépôt, 1887 rue Saint-Laurent, Montréal.

Nouvelles de St. Jérôme

Le samedi, 14 décembre, a été un jour néfaste pour Saint-Jérôme: deux pénibles accidents sont venus, ce jour-là, élever un vil émoi parmi notre population dont la vie est ordinairement exempte d'émotions sensationnelles.

Vendredi matin, vers 9.30 heures, le train du Pacifique venant du Nord, a frappé la voiture de M. Bruno Maurice, de la paroisse de Sainte-Sophie. L'accident est arrivé à la traversée à niveau de Lesage.

M. Maurice conduisait un voyage de bois à ce dernier endroit. Comme il faisait très froid, M. Maurice avait enfoncé son casque sur ses oreilles et n'entendit pas le sifflet de la locomotive qui venait à toute vapeur. La voiture fut frappée violemment et M. Maurice fut projeté à une distance de cent mètres.

Le conducteur Robert Church, et le serfrenin Maxime Vallée, se portèrent au secours du blessé. Maurice n'avait pas perdu connaissance, malgré la violence du choc. Le Dr McNaughton, de la rue Sainte-Catherine, Westmount, qui se trouvait à bord du train, prodigua ses soins au malheureux bûcheron qui fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal. Le personnel du train se multiplia pour assurer tout le confort possible à M. Maurice. Le Dr McNaughton a déclaré que le blessé avait une fracture au bras et à la jambe droite. Maurice est âgé d'une trentaine d'années. Il est célibataire.

Le même jour, vendredi, un second accident encore plus triste est survenu au chantier de M. A. Bonnevillie où l'on travaillait à la construction de la ligne du Grand Nord.

On était à miner un rocher; deux charges de dynamite avaient été déposées dans deux cavités ménagées à cet effet. Le moment venu tous les ouvriers s'éloignèrent et l'on mit le feu à la mèche qui devait enflammer la dynamite. Un seul coup partit. Après une attente de trois ou quatre minutes, M. Napoléon Ouellette, de notre paroisse, s'approcha pour examiner l'ouverture où la dynamite n'avait pas fait explosion. Hélas! au même moment, une détonation se fit entendre. Le coup de mine décapita le pauvre malheureux dont la mort fut instantanée.

M. Napoléon Ouellette était le fils de M. Joseph Ouellette. Il était marié et demeurait à la Rivière à Gagnon. Il laisse une femme et six enfants.

Cette mort accidentelle a causé ici un vil émoi. M. Ouellette était un excellent garçon et son malheureux sort afflige tous ceux qui l'ont connu.
Ses funérailles ont eu lieu mardi au milieu d'une foule considérable d'amis et de parents.

Les prêtres de notre cure ont commencé cette semaine la visite des familles de la paroisse de Saint-Jérôme.

Allez au restaurant de Mme Lepage faire votre choix de bouillons, de fruits, de cigares, etc., pour le temps des fêtes.

M. Eucbe Gibault et son fils M. Edouard Gibault sont revenus dans leur famille où ils passeront l'hiver, le premier à Montréal, le second à Saint-Jérôme. MM. Gibault, comme on le sait, ont fait l'acquisition de belles terres dans une des nouvelles provinces de l'Ouest, la Saskatchewan. Ils y retourneront au printemps. Nos anciens concitoyens sont émerveillés des richesses du sol de l'Ouest canadien, des progrès formidables de cette région où les villages et les villes surgissent avec une rapidité incroyable.

La compagnie Harrover doit sous peu installer trente nouvelles machines à coudre dans sa manufacture de vêtements de femmes, ce qui portera à au moins cinquante le nombre de filles qu'elle emploie.

NOEL! NOEL! NOEL! JOUR DE LAN!
Cadeaux variés pour vos amis et amis. Comme toujours on pourra se procurer les plus jolis et les plus chics objets de fantaisie et d'utilité pour les fêtes à La Librairie Saint-Jérôme à côté des bureaux du notaire Parent à Saint-Jérôme. On y trouvera aussi un assortiment considérable de cartes de fêtes et de cartes postales illustrées. Une visite est sollicitée avant de faire vos achats ailleurs. Beau choix de traîneaux à bon marché.

Notre lumière électrique éclipse comme les chandeliers de suif des temps passés; c'est pitoyable.
Quelle est donc la cause d'un tel état de choses? Si le pouvoir hydraulique n'est pas suffisant que la compagnie ait recours à l'éclairage et donne à la ville un éclairage convenable.
Depuis quelques semaines il est impossible de lire sans recourir aux lampes à pétrole. A quoi bon alors payer la lumière électrique?

Almanachs Vermot, almanachs Hachette, almanachs du Peuple, almanachs agricole et commercial sont en vente à la librairie J.-E. Prévost.

Le lavage se fait tout seul Avec la Poudre Racso

5c. le Paquet 5c. le Paquet

N'abîme pas les mains!



Ne brûle pas le linge!

Un PETIT paquet suffit pour un GROS Lavage.

Agence Générale: 1390 BOULEVARD ST-LAURENT, MONTREAL, Canada.

LECTURE... POUR TOUS

REVUE POPULAIRE ILLUSTRÉE

Revue de famille pour tous les âges et toutes les classes. Chaque numéro renferme environ dix ou douze articles variés et superbement illustrés.
Abonnement, \$1.80 par an.
S'adresser au bureau à L'AVENIR DU NORD ou directement à Paris, 79, Boulevard St-Germain.

LECHO DE PARIS, JOURNAL QUOTIDIEN

Publie nos articles signés des maîtres de la littérature française et deux romans inédits par jour.
Principaux collaborateurs: Jules Lemaitre, Ed. Lepelletier, Paul et Victor Marguerite, J.-H. Rosny, Henry Houssaye, de l'Académie française, Charles Foley et autres. Abonnement: Six mois, \$4.00; un an, \$7.00. — 2 rue Taitbout, Paris (France).

LE SPECIFIQUE du Prof. VINK pour la toux épidémique et la grippe chez les chevaux.

Pour le soulage, employez les HEAVES POWDERS du prof. Vink, peuvent être employées sans danger pour l'animal. Effets merveilleux.
En vente partout, 50 cts.
Propriétaires: THE JOLIETTE CHEMICAL Co., Ltd, JOLIETTE, P. Q.

LES NERFS ME FAISAIENT SI MAL QUE J'AI CRU QUE JE RESTERAI PARALYSÉE.

Que de peines et de souffrances je me serais épargnées si j'avais pris plus tôt les Pilules Rouges.

LETTRE DE MADAME HUBERT BERNARD, STE JULIE DE VERCHÈRES, QUÉ.

La vie féminine traverse trois phases toutes également dangereuses, la puberté, la maternité et le retour de l'âge.

Chacune de ces périodes correspondait des affections différentes qui laissent, sur l'organisme de la femme, des traces plus ou moins durables.

La maternité est certainement la plus noble de ces époques, mais quels ravages n'exerce-t-elle pas quelquefois?

La parole biblique: "Tu enfanteras dans la douleur" est constamment vraie, et combien nos mères canadiennes, si vaillantes, si braves, si bonnes mères l'éprouvent souvent!

Nous ne voulons pas, dans nos avertissements adressés aux femmes, prendre des cas supposés, des conditions imaginées; nous voulons nous en tenir aux faits et étudier chaque cas suivant son propre mérite, en laissant à nos lectrices le soin de juger par elles-mêmes, si nous disons vrai, si réellement le remède que nous proposons correspond, vu les résultats obtenus, aux affections dont elles souffrent elles-mêmes.

Nous ne caclions rien, nous n'inventons rien.

Madame Hubert Bernard, dont nous publions la lettre ci-après, a passé dix fois par les épreuves de la maternité, dix fois elle a subi cette épreuve où la femme qui vient de donner la vie est quelquefois bien près de laisser la sienne propre.

Il lui est resté de ces épreuves successives une faiblesse, un dérangement de tout l'organisme qui la rend incapable d'un travail suivi. Elle a essayé des Médecins, elle a essayé des hôpitaux, rien n'y fait et elle décrit en termes saisissants les douleurs qu'elle endurait, que souffrait son pauvre corps meurtri.

C'est alors qu'elle s'adressa aux Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine et qu'elle prit les Pilules Rouges.

Qu'arrive-t-il aussitôt qu'elle en prend, elle se rétablit, elle continue et elle se guérit.

La voilà la preuve de l'efficacité des Pilules Rouges, ce n'est pas nous qui la donnons, qui l'imaginons; c'est Madame Hubert Bernard qui la proclame sous sa signature. Lisez:

Ste-Julie de Verchères, Messieurs,

J'aurais bien désiré pouvoir vous écrire plus tôt pour vous faire part de mon complet rétablissement, mais cela m'a été impossible parce que j'ai quitté l'Anglon, Vermont, pour revenir au Canada et cela m'a causé beaucoup de trouble. Le fait seul que j'ai pu accomplir ce déplacement et rencontrer ces fatigues sans que mon état de santé en souffre aucunement est bien la meilleure preuve que je puisse donner de ma complète guérison. moi qui, il y a six mois encore, ne pouvais pas bouger et étais incapable du moindre travail demandant quelque force.

C'est que j'ai terriblement souffert. J'en tremble encore quand je songe aux terribles années que j'ai passées avant de me mettre sous vos bons soins et de prendre vos excellentes Pilules Rouges!

Quelques fois je ressentais des engourdissements partout et j'avais des chaleurs qui me mettaient à terre; j'étais tellement nerveuse que j'étais obligée de marcher parce que le cœur me suffoquait.

Enfin, le dernier coup, ce qui m'a décidée à m'adresser à vous, c'est le jour où mes nerfs me faisaient si mal que j'ai cru que j'allais demeurer paralysée. Je suis restée longtemps les bras et les jambes toutes tachées de jaune et de vert le long des veines.

Alors j'ai compris que je n'avais aucune chance de salut, puisque les médecins et les hôpitaux ne pouvaient plus me sauver et me condamnaient.

Ah! que ne l'ai-je fait plus tôt, que de malheurs et de peines je me serais épargnées!

Vous écrivez plus tôt cela aurait été cinq années de souffrances de moins.



Mme H. DENARD, Ste-Julie de Verchères, Qué

Je suis parfaitement bien, complètement guérie. Oh! comme je vous en remercie du fond du cœur!

Mme HUBERT BERNARD, Ste-Julie de Verchères, Qué. CONSULTATIONS GRATUITES.

Adressez-vous par lettre ou personnellement, au No. 274 rue Ste-Denis, si vous désirez avoir des conseils. Les Médecins de la Cie Chimique Franco-Américaine vous donneront, tout à fait gratuitement, les informations nécessaires pour l'emploi des Pilules Rouges et vous indiqueront aussi un autre traitement si votre maladie le requiert.

DEFIEZ-VOUS. — Les Pilules Rouges sont toujours vendues en boîtes de 50 pilules. Chaque boîte est recouverte d'une étiquette imprimée en rouge sur du papier blanc. Les Pilules Rouges que les marchands vous vendent à l'once, au 100 ou à 25c la boîte, ne sont pas les nôtres; ce sont des imitations, car jamais nos Pilules Rouges ne sont vendues de cette manière.

Ces charlatans qui se font appeler docteurs, passant par les campagnes, allant de maison en maison, se disant envoyés par la Cie Chimique Franco-Américaine, sont des imposteurs toujours, car jamais nos Médecins ne sortent de leurs bureaux pour soigner les femmes malades.

Si votre marchand n'a pas les Pilules Rouges de la Cie Chimique Franco-Américaine, envoyez-nous 50c pour une boîte ou \$2.50 pour six boîtes, avant bien soin de faire enregistrer votre lettre contenant de l'argent, et vous recevrez par le retour de la maille, les véritables Pilules Rouges.

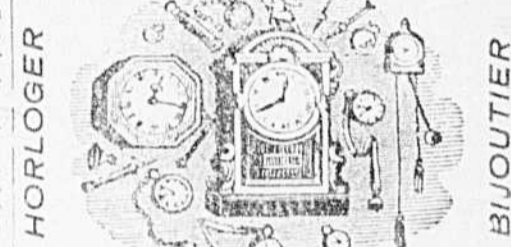
Adressez toutes vos lettres: CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274, rue Ste-Denis, Montréal.

L'AUTORITE. — Journal quotidien, fondé par Paul de Cassagnac, et dirigé par ses deux fils, MM. Paul et Guy de Cassagnac... Abonnement: Six mois, \$3.60; un an, \$7.00 4 bis, rue du Bouloi Paris, France.

L'Actualité Française, étrangère, artistique et littéraire illustrée. — Revue hebdomadaire de la famille. Abonnement: Un an, \$1.60. 1, rue de la Trinité, Paris (France).

R. TURCOTTE

SAINT-JEROME



36, rue Sainte-Anne, bloc Bruno Beaulieu

Magnifique choix de Montres, d'Horloges, de Bijoux, de Joints de mariage, de Bagues, de Chaines, etc.

Réparations de toutes sortes faites avec soin. Choix de lunettes de tous les prix.

Saint-Janvier

Mme Francis Giroux a donné le jour à une fille, baptisée sous les noms de Alphonsine Hectorine. Parrain et marraine, M Hector Charbonneau et Mlle Alphonsine Charbonneau.

M. et Mme Thomas Chartrand ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'un garçon. C'est leur vingtième enfant porté au baptême. Sur ce nombre, treize vivent encore.

M. et Mme Jérôme Guénette, de Saint-Jérôme. Le samedi, 8 décembre, est décédé à l'âge de 16 ans, Jules Caron, fils de M. Francis Caron.

Dimanche, après la messe, il y a eu assemblée des paroissiens, pour élire un marguillier. M. Léon Gascon a été nommé à cette charge en remplacement de M. Alphonse Lorrain.

M. Omer Debiën nous a quittés depuis quinze jours, pour aller demeurer à Sainte-Thérèse.

M. Dieudonné Lorrain a acheté la beurrerie de M. Kimpton.

M. et Mme Jean-Marie Labelle, de Sainte-Rose, étaient en visite chez M. Joseph Forget, les 8 et 9 décembre.

Pourquoi les femmes souffrent-elles Et endurent-elles de telles tortures par le mal de tête nerveux quand pour 25 cts, elles peuvent acheter la Nerviline, le remède qui les soulagera!

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Toute personne qui désire acheter une terre ou une propriété dans un village ou une ville, ou qui désire vendre sa propriété ou l'échanger pour un commerce quelconque, ferait bien de s'adresser à M. Edouard Derouin, de Saint-Jérôme.

M. Derouin est en rapport avec les agents les plus compétents de Montréal et donne toujours pleine satisfaction.

Saint-Hermas

Mme Dolphis Gauthier a donné naissance à un garçon décédé le même jour.

M. le curé Ouhmet est à faire préparer le bois nécessaire pour sa construction, une demeure à Lachute, dans le cours de l'été prochain.

C'est la dernière année, paraît-il, que M. le curé passe parmi nous.

Le cercle agricole de cette paroisse, a fait le 12 courant, l'élection de ses directeurs: MM. Hermas Lamarche, Isaac Sauvé, Gédéon Pagé, Julien Fautoux, réélus; Ovide Lorrain, Benjamin Bertrand et Louis Lorrain, élus. Ce cercle compte cent trente-sept membres, a donné de nombreux prix lors de ses concours et a quelque argent en caisse.

MM. les docteurs Gauthier, de Lachute, et Pagé, de Saint-Benoît, avec Mmes Gauthier et Pagé, étaient, dimanche dernier, en promenade chez M. le Dr Pagé.

Mme L.-G. Mirault, de Sainte-Scholastique, était, la semaine dernière, de passage chez son père, M. Charles Lalonde.

Samedi dernier, les conciliateurs, MM. Chs Lalonde, Odile Chénier et le Dr Pager, ont entendu une cause de Joseph Girard contre

CARTES POSTALES. — La Librairie J.-E. Prévost fils vient de recevoir un choix considérable de splendides cartes postales de tous genres.

Le meilleur remède au monde. 10 J.-E. Prévost fils, 107, rue Saint-Georges, Montréal.

Je considère le Tonique du Dr Koenig comme le meilleur remède au monde. Je souffrais d'un catarrhe et de faiblesse de nerfs, j'ai été guéri d'un coup par ce remède, et je donne ce témoignage à titre de remerciement.

Je souffrais de douleurs dans le dos et j'étais obligé de me tenir couché. Je me suis procuré le Tonique du Dr Koenig et j'ai obtenu un soulagement immédiat. Je me suis procuré le Tonique du Dr Koenig et j'ai obtenu un soulagement immédiat.

Je souffrais de douleurs dans le dos et j'étais obligé de me tenir couché. Je me suis procuré le Tonique du Dr Koenig et j'ai obtenu un soulagement immédiat.

Je souffrais de douleurs dans le dos et j'étais obligé de me tenir couché. Je me suis procuré le Tonique du Dr Koenig et j'ai obtenu un soulagement immédiat.

Je souffrais de douleurs dans le dos et j'étais obligé de me tenir couché. Je me suis procuré le Tonique du Dr Koenig et j'ai obtenu un soulagement immédiat.

Je souffrais de douleurs dans le dos et j'étais obligé de me tenir couché. Je me suis procuré le Tonique du Dr Koenig et j'ai obtenu un soulagement immédiat.

Je souffrais de douleurs dans le dos et j'étais obligé de me tenir couché. Je me suis procuré le Tonique du Dr Koenig et j'ai obtenu un soulagement immédiat.

Je souffrais de douleurs dans le dos et j'étais obligé de me tenir couché. Je me suis procuré le Tonique du Dr Koenig et j'ai obtenu un soulagement immédiat.

Je souffrais de douleurs dans le dos et j'étais obligé de me tenir couché. Je me suis procuré le Tonique du Dr Koenig et j'ai obtenu un soulagement immédiat.

Je souffrais de douleurs dans le dos et j'étais obligé de me tenir couché. Je me suis procuré le Tonique du Dr Koenig et j'ai obtenu un soulagement immédiat.

Je souffrais de douleurs dans le dos et j'étais obligé de me tenir couché. Je me suis procuré le Tonique du Dr Koenig et j'ai obtenu un soulagement immédiat.

Je souffrais de douleurs dans le dos et j'étais obligé de me tenir couché. Je me suis procuré le Tonique du Dr Koenig et j'ai obtenu un soulagement immédiat.

Hermas Lamarche. M. Girard, qui a loué de M. Joseph Lavigne, une terre aujourd'hui vendue par ce dernier à M. Hermas Lamarche, réclame de M. Lamarche une somme de vingt dollars parce que ce monsieur aurait ensemencé sur la terre susdite des animaux au nombre de seize et les y aurait tenus en cage pendant vingt-quatre jours et ce au préjudice des animaux de Girard et avant que les privilèges à lui accordés par son bail avec Lavigne ne fussent expirés.

Cette affaire très claire en apparence s'embrouille par le fait même que le bail, par sa rédaction confuse, donne lieu à diverses interprétations. La décision des conciliateurs sera connue samedi prochain.

Cette cour de conciliateurs, tout en distrayant quelque peu, est de nature à rendre de grands services en faisant éviter de nombreux procès et aussi peut-être en faisant abandonner la charrue pour la toge à nombre de gens pacifiques qui, jusqu'au moment d'un plaidoyer habile ne s'étaient pas crus doués de la bosse légale d'un disciple de Thémis. Il est malheureux, par exemple, que le traitement des juges ne soit pas plus considérable!

Cachets du Dr Fred Demers Contre le mal de tête

Ces cachets sont d'une efficacité telle qu'ils guérissent en 5 minutes de tous maux de tête, migraine, névralgie. Exigez toujours le nom "Dr Fred Demers" gravé sur chaque cachet, car ce sont les seuls vraiment bons. En vente partout. Dépôt: 1387, rue Saint-Laurent, Montréal.

L'AVENIR DU NORD est mis en dépôts à Montréal, à la LIBRAIRIE SAINT-LOUIS, 1712 rue Saint-Catherine et chez ARTHUR MONDOU, kiosque de la Place Jacques-Cartier.

Votre catarrhe est-il un peu mieux? Probablement empire-t-il parce que vous avez abandonné ces doses et ces prises qui fatiguent votre estomac. Le seul traitement sûr c'est le Catarrhozone, qui est certain de guérir parce qu'il agit directement au siège de la maladie.

Il guérira certainement votre cas parce qu'il en a guéri dix mille autres qui étaient pires que le votre. Le Catarrhozone est un remède certain, parce qu'il détruit les causes et les effets de la maladie. Le soulagement est prompt, la guérison vient vite avec ce puissant remède qui est garanti guérir le catarrhe dans chaque partie du nez, de la gorge, des bronches et des poumons.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Le cercle agricole de cette paroisse, a fait le 12 courant, l'élection de ses directeurs: MM. Hermas Lamarche, Isaac Sauvé, Gédéon Pagé, Julien Fautoux, réélus; Ovide Lorrain, Benjamin Bertrand et Louis Lorrain, élus. Ce cercle compte cent trente-sept membres, a donné de nombreux prix lors de ses concours et a quelque argent en caisse.

MM. les docteurs Gauthier, de Lachute, et Pagé, de Saint-Benoît, avec Mmes Gauthier et Pagé, étaient, dimanche dernier, en promenade chez M. le Dr Pagé.

Mme L.-G. Mirault, de Sainte-Scholastique, était, la semaine dernière, de passage chez son père, M. Charles Lalonde.

Samedi dernier, les conciliateurs, MM. Chs Lalonde, Odile Chénier et le Dr Pager, ont entendu une cause de Joseph Girard contre

Gin Kiderlen. Le Plus Pur. Le Plus Fort. Le Meilleur au Gout. Fabriqués par la Distillerie "Netherland", la plus commodément dans la Hollande. Le Gin Kiderlen y est reconnu comme le meilleur et jouit d'une vogue immense.

The Canadian Northern Quebec Railway Coy.

Notices is hereby given by the Canadian Northern Quebec Railway Coy. that an application will be made to the Parliament of Canada at the next session thereof for an Act extending the time for the construction of a branch line from a point on its main line between Montréal, Joliette, division, touching at St. Jacques, and authorizing the construction of an extension of such branch beyond Rawdon point and to near Lake Archambault in the County of Montcalm.

W. H. MOORE, Secretary. Toronto, Ont., Nov. 6th 1906

Compagnie Générale Transatlantique

De New-York au Havre-Paris (France) Départ chaque jeudi à 10 h. du matin. La PROVENCE... 27 Dec. La LOURNAINE... 3 Janv. La TOULONNE... 17 Janv.

Pour les dates au départ des paquebots du présent mois, s'adresser à MM. Génin et Trudeau ou demander sur demande tous les renseignements à cet égard.

Génin, Trudeau et Cie, agents généraux pour le Canada, 1070, rue Notre-Dame, Montréal.

Phumes-fontaine de 1ère qualité

Maisons et terres à vendre, Maisons à louer en tout temps.

S'adresser à J. E. Parent, notaire.

Voulez-vous vous assurer A BON MARCHÉ

dans les meilleures compagnies d'assurances contre le feu ou sur la vie, adressez-vous à J.-E. Parent, notaire.

Argent à prêter aux corporations et sur hypothèque

J.-E. PARENT, N. P. Saint-Jérôme, P. Q.

Essayez ceci pour votre toux.

Mélangez une demi-once d'Huile Vierge de Pin pure avec deux onces de glycéline et une demi-chopine de bon whisky; brassez bien et employez par doses d'une cuillerée à thé. Le Dr Leach, fameux spécialiste pour la gorge et les poumons, qui a établi un camp pour les consommateurs dans les forêts de pins du Maine, et dont les guérisons remarquables ont grandement attiré l'attention du monde médical, déclare que la formule ci-dessus cicatrise les poumons et guérit n'importe quel rhume curable. Les ingrédients, qui doivent être purs, peuvent être achetés dans n'importe quel magasin de drogues, à bien peu de frais.

Pour éviter les substitutions, il vaut mieux que le mélange soit fait à la maison. On doit prendre soin de se procurer la meilleure qualité de glycéline et de whisky et d'acheter l'Huile Vierge de Pin pure, dans de petites fioles d'une demi-once qui sont soigneusement cachetées dans une boîte de bois vendue avec une enveloppe portant le nom "Virgin Oil of Pine" (pure) lisiblement imprimé. Les huiles à bon marché ou contrefaites, qui sont vendues au poids donnent des nausées et n'obtiennent jamais l'effet désiré.

Les rhumes sont une source abondante de maladies de poitrine, et l'on prétend que la formule, lorsqu'elle est préparée avec des ingrédients purs, chassera un rhume en vingt-quatre heures.

Banque d'Hochelega

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL

Capital payé :: \$2,000,000 Fonds réserve \$1,450,000

DIRECTEURS: MM. F.-X. ST-CHARLES, - Président; ROB. BICKERDICK, M.P., Vice-Prés.

Hochelega; Rue Notre-Dame Ouest; Rue Sainte-Catherine Centre; Rue Sainte-Catherine Est. Pointe Saint-Charles.

SUCCESSALES: Joliette, Louiseville, Québec, Sorel, Sherbrooke, Saint-Henri (Montréal) SAINT-JEROME, Trois-Rivières, Valleyfield, Vankeek Hill, Winnipeg (Man.) Saint-Roch de Québec, St. Boniface, Man. Sainte-Martine

FAIT des encaissements à l'étranger et dans toutes les parties du Canada. Emet des chèques et des lettres de crédit circulaires payables dans toutes les parties du monde.

Aloue l'intérêt deux fois par année, au taux courant, sur les dépôts.

ALEX. LEFORT, Gérant.

ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas

Vente à Sacrifice

Vous trouverez à tout ce qu'il vous faut: Cartes illustrées, etc. Choix considérable d'articles de fantaisie, Bijoux, Montres, etc. pour CABAUX.

Bagnes, Chaines de montre, etc.

Tapisserie, Rideaux en toile, etc. à sacrifice durant l'été.

Phumes-fontaine de 1ère qualité

Maisons et terres à vendre, Maisons à louer en tout temps.

S'adresser à J. E. Parent, notaire.

Voulez-vous vous assurer A BON MARCHÉ

dans les meilleures compagnies d'assurances contre le feu ou sur la vie, adressez-vous à J.-E. Parent, notaire.

Argent à prêter aux corporations et sur hypothèque

J.-E. PARENT, N. P. Saint-Jérôme, P. Q.

La Banque des Marchands DU CANADA

La banque la plus importante faisant affaires dans le comté de Terrebonne.

IL Y A DES CHOSES PLUS SURES les unes que les autres. Un compte d'épargne dans une banque est une de celles-là.

OUVREZ UN COMPTE A NOTRE BUREAU. La meilleure recommandation qui soit est un compte de banque; c'est un signe de caractère et cela pose dans la société.

AVEZ-VOUS UN COMPTE CHEZ NOUS? Un compte d'épargne dans notre banque favorisera vos relations, établira votre valeur, inspirera de la confiance et affirmera votre crédit.

DÉPOSEZ VOTRE ARGENT DANS NOTRE BANQUE ET RETIREZ L'INTÉRÊT. Ne dépensez pas tout ce que vous gagnez, gardez-en un peu pour les mauvais jours. Enseignez l'économie à vos enfants, ouvrez-leur un compte à la caisse d'épargne. Tout dépôt d'une piastre est accepté.

Succursales à Saint-Jérôme et à Saint-Jovite

(Cette dernière est ouverte les lundi et vendredi soir et le mardi et samedi toute la journée.)

J.-B. DONNELLY, Gérant

JOS. LECLAIR Carrossier

320, 322, 324, rue Labelle - SAINT-JEROME, P. Q.

Tient toujours un bon assortiment de Voitures d'hiver et d'été. Toutes commandes exécutées sans délai, ainsi que toutes réparations.

Aimé Reumont, L'Annonciation

Hôtel de tempérance, Pension d'été. Repas à toutes heures. Accès à un club avec un superbe lac très poissonneux. Service garanti. Prix modérés.

J.-M. DORION, agent général pour la Union Assurance Society. (A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines.

R. Guenette Fils & Cie MANUFACTURIER

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures. Lois de charpente, Bois préparé. Tournage, etc.

Toutes commandes exécutées promptement et avec le plus grand soin. Prix modérés.

Chemin de la manuf. Rolland, Téléphone 93 SAINT-JEROME

H. CONTANT, Entrepreneur Plâtrier

609, rue Berri, MONTREAL

Jos. Corbeil, Agent d'assurances

SAINT-JEROME, P. Q.

FEU: ROYAL, QUEEN, WESTERN, NORTHERN, CALEDONIAN, MANCHESTER, PHENIX OF LONDON, COMMERCIAL UNION, INS. CO. OF NORTH AMERICA, LONDON AND LANCASHIRE, LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE, North British and Mercantile, Norwich Union, Phoenix of Hartford, British America - Atlas

VIE: The Standard Life Assurance Company, Garantie Accident Plate Glass.

Venez me voir!

Je m'engage à donner un joli petit cadeau à celui qui achètera un JONC DE MARIAGE chez moi.

Remarque que mes prix ne sont pas plus élevés pour cela.

Je le fais dans le but de m'annoncer et pour vous prouver que mes jons sont de première qualité et en or solide.

J.-A. LEGAULT, Bijoutier moderne, et Opticien diplômé.

153, rue Saint-Georges, SAINT-JEROME

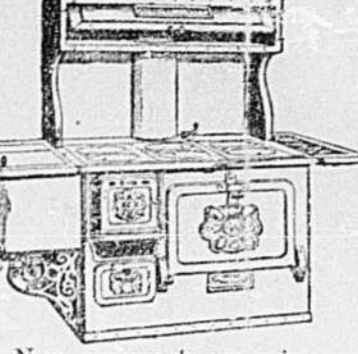
J.-ALBERT CLAVEL, L. L. B., Notaire, Commissaire C. S.

Résidence: 496 St. Hubert, Tél. Bell. Bureau, Main 4851. Résid'ce, Est 2656. 4, Boulevard Saint-Laurent, (Coin Notre-Dame)

Ch. 3, Edifice Mussen MONTREAL

S. G. LAVIOLETTE

MARCH AND DE FERRONNERIE, PEINTURES, VERNIS, FAIENCE, POTERIE, & C



Conroies pour moulins de toutes sortes, Scies ron des, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges

Poêles en acier Oxford, Chancellor Poêles Royal favorite.

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certifica garantissant parfaite satisfaction.

Assortiment considérable de Montres à des prix défiant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts. Dynamite, Poudre à fusil.

S. G. Laviolette, Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent Escompte les billets de commerce et les Billets d'ercan

Fait toutes espèces de collections Traités émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traités des pays étrangers encaissés au taux le plus bas. Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCEAMBAULT, Gérant

Buanderie Saint-Jerome Geo. Lepage

PROPRIETAIRE Tout ouvrage fait à la main. Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.

RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité. PRIX MODERES

Geo. Lepage, En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q.

LA REVUE LATINE

Revue mensuelle de littérature comparée. Directeur, M. EMILE FAGUET. Abonnement, \$1.00 par année. 59 rue d'Orge, Paris (France)

Dr Arthur Beauchamp CHIRURGIEN - DENTISTE

Tel. Bell. E. 4779 28, rue Saint-Denis, près de la gare Viger, MONTREAL

Extingueur CHIMIQUE... MINIMAX

Appareil le plus perfectionné de son genre dans l'univers.

Il est simple, aisé à manier (un enfant peut s'en servir), ne pèse que 18 livres; n'a pas de tube en caoutchouc; peut rester des années chargé sans qu'il soit nécessaire de le recharger comme les autres appareils du même genre, parce que le mélange ne se fait qu'au moment de s'en servir, etc.

ON DEMANDE DES AGENTS RESPONSABLES. S'adresser à J.-B. Primeau, Gérant, Saint-Eustache

Chs. Therrien

Plombier, Couvreur, Ferblantier

S'occupe de l'installation des appareils de chauffage à air chaud ou à eau chaude, des machines à gaz acétylène.

Exécute tous les travaux de plomberie et de couvreur. Rue Labelle, Saint-Jérôme

R.TREMBLAY MARCHAND-TAILLEUR

551, Sainte-Catherine (Maison-Neuve) MONTREAL

ASSORTIMENT DE Tweeds les plus nouveaux, Chapeaux et Fourrures OUVRAGE GARANTI

Manufacture de Portes et Chassis de Saint-Jérôme

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparé, etc. Fabrication de BOITES de toutes sortes, telles que Boîtes à beurre et autres. Achat de bois de toutes espèces.

Toute commande sera remplie dans le plus court délai et à très bas prix. On donnera des estimations pour n'importe quel ouvrage ou construction.

ANCIENNE MANUFACTURE CRAIG, SAINT-JEROME, P. Q. Téléphone No. 61. S'adresser au bureau même, à la manufacture, ou au No. 151, rue Labelle.

Meubles U. Lepage, SAINT-JEROME

M. Lepage a constamment en stock un très beau choix de meubles, tels que: Ameublements (sets) de salon, de salle à manger, de chambre, de cuisine, etc.

Lits-corniche, Couchettes en fer, Sommier, Matelas, Oreillers et Lits de plume confortables, Meubles de fantaisie, etc.

M. U. Lepage se charge de la réparation des meubles de tous genres et c'est fait une spécialité de l'encadrement des images, des gravures, etc. LE TOUT A TRÈS BAS PRIX. Une visite est sollicitée.

U. LEPAGE, 167, Rue Saint-Georges, En face du marché, SAINT-JEROME, P. Q.

Souscription exigée par la loi: \$200,000.00

Garanties indivisibles. — Taux réduits. — Pertes payées promptement et libéralement. J.-E. Parent, N. P. agent pour Saint-Jérôme.

On demande des agents pour la ville et la campagne. S'adresser à L. A. Picard, gérant.

LA PROVIDENCE ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU MONTREAL